

**3 axes thématiques**  
pour des projets de recherche interdisciplinaires  
et inter-laboratoires

## MIGRATIONS et mouvements de population

## Phénomènes de TRANSITION historique

## ANTHROPOLOGIE funéraire et l'homme face à la mort

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES PROJETS

**14 février 2014**

[AAPMAE@mae.u-paris10.fr](mailto:AAPMAE@mae.u-paris10.fr)

# MIGRATIONS et mouvements de population

Coordonnateurs : Michèle BAUSSANT, anthropologue (LESC – UMR 7186) et Grégory PEREIRA, archéologue (ArchAm - UMR 8096)

Aussi vieilles que l'humanité, les questions soulevées par les migrations humaines traversent temps et disciplines. De la théorie de l'*Out of Africa* expliquant l'expansion du genre Homo aux migrations contemporaines, elles constituent un champ de recherche partagé par de nombreuses disciplines, dont l'archéologie et l'anthropologie sociale. Pourtant, force est de constater que, derrière cet objet commun, les questions posées et les perspectives développées sont souvent éloignées du fait des pratiques propres à chacune des disciplines et de la nature des données dont elles disposent.

C'est par le biais de l'étude des vestiges matériels du passé que l'archéologie tente d'aborder les migrations dont l'appréhension passe d'abord par la délicate question de leur simple mise en évidence. En raison de la perspective diffusionniste qui a prévalu pendant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, la problématique des mouvements de population a longtemps été abandonnée avant de connaître un regain d'intérêt à la faveur du développement de nouvelles méthodes d'analyse et d'approches théoriques plus solides et nuancées. Les archéologues disposent, à présent, d'une large palette d'outils méthodologiques qui, de l'étude diachronique des réseaux d'habitats aux marqueurs isotopiques en passant par l'étude des savoir-faire divers ou des séquences de gestes rituels, permettent d'interroger la question des mobilités humaines et de leur incidence sur la longue durée des sociétés. Cependant, le problème du sens que l'on doit accorder à tel ou tel indicateur reste une inépuisable source de discussions et c'est en s'ouvrant aux référentiels fournis par d'autres disciplines comme l'anthropologie sociale ou l'histoire que l'archéologie peut espérer passer des faits à la compréhension des processus.

Dans sa recherche de la permanence des faits sociaux, notamment en situation de rupture et de changement, la discipline anthropologique voit dans les migrations à la fois un phénomène social et une problématique centrale pour saisir les sociétés humaines et leurs évolutions contemporaines. Peu à peu, l'anthropologie a participé, entre autres avec la sociologie, à appréhender cet objet comme un processus complexe, où entrent en compte à la fois des variables, des trajectoires, des types de déplacement multiples, et la subjectivité des acteurs. Si elle s'est intéressée aux ressources ou indicateurs permet-

tant de maintenir des liens et des formes de continuité, même symboliques, avec le pays de départ, ce n'est que relativement récemment qu'elle a centré son approche des migrations sur ses expressions matérielles diverses (telles que les lieux, les espaces construits, les objets...). Pourtant, si l'on reprend les travaux de Maurice Halbwachs, celles-ci sembleraient parmi les mieux à même d'impulser des recompositions sociales et d'instaurer la dimension durable du collectif dans la succession des vies individuelles.

Ce premier appel porte donc sur la problématique des liens entre migrations et expressions matérielles, telle qu'elle est traitée dans diverses disciplines et en particulier en archéologie, en histoire et en anthropologie. Il s'agit ici, en intégrant la question des échelles et des temporalités, de comprendre ce que le recueil et l'interprétation des expressions matérielles permettent de dire des migrations ou laissent au contraire en suspens et oblitèrent ; il s'agit également d'étudier comment, selon les approches disciplinaires, sont articulées des données empiriques, des concepts et des théories et les effets de ces articulations sur la construction de nos connaissances. Les projets devront ainsi proposer, à partir d'une question et/ou d'un objet commun articulant la problématique des migrations et celle des expressions matérielles, d'un point de vue méthodologique et théorique, des éléments de mise en contexte, de compréhension et de définition permettant d'ouvrir un dialogue interdisciplinaire.

## Phénomènes de TRANSITION historique

Coordonnateurs : Monica HEINTZ, anthropologue (LESC – UMR 7186) et Christel MÜLLER, historienne (ArScAn, équipe ESPRI - UMR 7041)

La dissection des « régimes d'historicité » par François Hartog en 2002 a amené cet historien à considérer que le régime actuel relevait de ce qu'il appelle le « présentisme », c'est-à-dire un régime où « le présent est omniprésent [... et] tend à devenir à lui-même son propre et son seul horizon ». Un tel constat pourrait paraître condamner d'emblée la notion même de « transition historique », si attachée à première vue à une réflexion sur l'ordonnement du temps social comme du temps psychologique, à la construction d'une successivité entre l'avant, le pendant et l'après. Pourtant, au jour le jour, historiens, archéologues et anthropologues, chacun selon des modalités qui leur sont propres, continuent de pratiquer « l'art de la transition ».

# ANTHROPOLOGIE funéraire et l'homme face à la mort

Coordonnateurs : Grégory DELAPLACE, anthropologue (LESC – UMR 7186) et Frédérique VALENTIN, archéologue (ArScAn - équipe Ethnologie préhistorique – UMR 7041)

L'objectivation du temps par les historiens et les archéologues aboutit à des périodisations comportant des ruptures et des moments de continuité, ce qui amène l'émergence de moments de transition dont la durée paraît varier selon le plus ou moins grand recul par rapport au point du passé considéré. L'une des questions qui se posent à cet égard est celle de la manière dont on identifie, dans le domaine archéologique par exemple, ces transitions. Plutôt que de considérer la transition comme un simple sas entre deux périodes, n'est-il pas plus intéressant de la penser autrement et de prendre en compte, pour la définir, les interférences entre passé, présent et futur et les paramètres du changement au lieu de suivre le simple ordonnancement temporel? De même, si la transition cesse d'être un tunnel chronologique, peut-elle acquérir une identité particulière en tant que période et ces périodes que l'on appelle des transitions de manière intuitive ne présentent-elles pas des similitudes? La question serait ici de savoir s'il n'y a pas là une nouvelle manière de penser la transition en régime présentiste, qui ne relèverait plus d'un mode ancien d'écriture du passé.

Mais le temps tel qu'analysé par les anthropologues et les historiens est aussi un temps subjectif, où le ressenti des acteurs importe autant que les frises chronologiques au sein desquelles la mise à distance prétend les enfermer. La question se pose alors de savoir si les acteurs d'une transition « objectivée » la perçoivent ou l'ont perçue comme telle dans leurs activités quotidiennes, générant ainsi des conduites motivées par l'instabilité de leur vécu. Cette perception s'articule autour de trois notions-clés: d'abord celle d'héritage, souvent manipulée par les acteurs eux-mêmes pour exprimer soit un sentiment négatif de rejet d'un passé jugé envahissant, soit le sentiment positif de son indispensable patrimonialisation; celle de crise, ensuite, qui vient parfois se substituer à celle de transition pour exprimer les doutes qu'éprouvent les acteurs vis-à-vis de leur avenir (et se pose ici de nouveau la question de savoir comment évaluer la durée d'une « crise »); enfin, celle de génération, paramètre aussi important pour les situations de transition que le sexe ou la situation sociale, dans la mesure où la transition, lorsque le rythme des changements s'accélère, est vécue de manière très différente selon l'âge auquel on est « entré en transition ».

Ces quelques propos sont destinés à être l'amorce d'une réflexion organisée autour de la recherche de définitions de la transition, d'une prise de conscience de la manière dont on réifie les transitions et enfin d'une conceptualisation fine de la perception de la transition chez les acteurs de celle-ci.

Les sépultures données à leurs défunts par les sociétés du passé sont parfois les seules traces à travers lesquelles il nous est possible aujourd'hui de les étudier: miroir des activités économiques et de la vie quotidienne, indice de l'organisation sociale, le funéraire a constitué de fait le lieu par excellence de la recherche archéologique depuis ses débuts. Les historiens et les anthropologues, pour leur part, ont mis à profit l'accès simultané aux vestiges et aux témoignages dont ils bénéficiaient pour étudier dans une perspective comparative « l'idéologie funéraire » des sociétés du passé et du présent. La forme donnée à la sépulture ainsi que les discours sur la mort et l'au-delà traduisent dans ce cas la *place* donnée au mort dans une société particulière. D'autres pistes de recherche peuvent être proposées incluant :

- la réévaluation générale du rapport entre mort, vestiges et mémoire. Si l'on admet que la sépulture n'est pas nécessairement le lieu privilégié de célébration de la mémoire du défunt, voire que le souvenir n'est pas un impératif catégorique du funéraire, il convient alors d'étudier comment mémoire et oubli se conjuguent aux différents régimes de visibilité des sépultures et des monuments – les moins visibles n'étant pas nécessairement les moins prestigieux.
- les relations entre transformation biologique du cadavre (thanatomorphose), manipulations anthropiques du corps (préparation, conservation, destruction) et rite de passage, ainsi que les conditions de l'inférence des manières de faire et des rituels (les protocoles) à partir de leur résultat (la sépulture).
- la spatialisation de la mort, l'inscription des restes du défunt dans l'espace ou leur reprise dans d'autres systèmes, avec un accent porté sur les problèmes posés par des morts déplacés ou mal-placés, et d'une manière générale aux situations où la place des morts ne va plus de soi.

Si chacune des disciplines bénéficie pour ses propres recherches des résultats obtenus par les autres, le « lieu commun » du funéraire a trop rarement donné lieu à des discussions partagées. Dans le cadre de son appel d'offres thématique, la MAE propose à ses chercheurs de relever le défi d'une réflexion interdisciplinaire autour des enjeux du funéraire dans les sociétés humaines, en particulier autour des pistes de recherche proposées.

La Maison Archéologie & Ethnologie, René-Ginouvès (MAE), sous la triple tutelle du CNRS et des universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Paris Ouest Nanterre La Défense, est un lieu de recherche et de formation à la recherche qui rassemble plusieurs disciplines des sciences de l'homme et de la société : archéologie, ethnologie et sociologie comparative, ethnomusicologie, histoire ancienne et médiévale, lettres classiques. La MAE fédère cinq laboratoires de recherche et une unité de service et de recherche. Elle fait partie du réseau des 22 Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) réparties sur l'ensemble du territoire ([www.msh-reseau.fr](http://www.msh-reseau.fr)).

## OBJECTIFS

Cet appel vise à susciter et accompagner un programme de recherche répondant notamment aux principes d'interdisciplinarité et de dynamique interinstitutionnelle inscrits dans la charte du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme.

À travers cet appel d'offres, la MAE souhaite renforcer les collaborations scientifiques entre ses laboratoires et permettre à des équipes de disposer de moyens d'action pour mener une recherche exploratoire ou ponctuelle, pour porter à maturation un projet à soumettre aux appels d'offres nationaux et internationaux ou encore pour valoriser les résultats d'un projet et améliorer ainsi leur visibilité sur certaines thématiques. **Dans ce cadre, le projet devra être porté par un membre d'un des laboratoires de la MAE.**

## SOUTIEN APPORTÉ PAR LA MAE

### Soutien financier

La MAE apportera un soutien financier à hauteur de **6 000 euros pour une durée de 24 mois au maximum**. Ce montant est destiné à soutenir un projet de recherche bien formaté et qui ne soit pas financé par des programmes nationaux ou internationaux. Un financement complémentaire devra être apporté.

### Soutien aux activités scientifiques

La MAE met également à la disposition du programme sélectionné l'appui des services de l'USR 3225, en particulier dans les domaines de la gestion comptable, l'assistance informatique, l'organisation de séminaires dans ses locaux, la promotion et la diffusion des informations, l'appui documentaire et éditorial. Les services de l'USR 3225 peuvent également aider le(s) porteur(s) de projet à évaluer et chiffrer leurs besoins.

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Les projets doivent impérativement :

- **s'inscrire prioritairement dans l'un des trois axes thématiques (cf. ci-dessus présentation des axes) ;**
- **impliquer au moins deux unités de recherche de la MAE ;**
- **développer une approche interdisciplinaire.**

D'autres critères peuvent être pris en considération :

- la dimension internationale du projet ;
- l'implication de jeunes chercheurs (doctorants, post-doctorants) ;
- l'association d'unité(s) de recherche extérieure(s) à la MAE (autre MSH...);
- la perspective d'une réponse ultérieure aux appels d'offres nationaux ou internationaux ;
- la diffusion des résultats.

## ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Les dossiers seront évalués par le conseil scientifique de la MAE ([www.mae.u-paris10.fr/conseil-scientifique](http://www.mae.u-paris10.fr/conseil-scientifique)). Le projet retenu fera l'objet d'une évaluation intermédiaire par le conseil scientifique au terme de la première année.

## SUIVI DES PROJETS

Les montants alloués seront gérés par l'USR 3225 de la MAE. Une ligne de crédits sera ouverte à cet effet pour le projet financé. La MAE passera toutes les commandes et règlera les factures relatives à chaque projet.

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES DÉPENSES

Toutes les dépenses sont éligibles : frais de déplacement, vacances, prestations de service, documentation, communication... à l'exception de l'achat de petites fournitures de bureau et d'équipement (matériel informatique, etc.).

| Calendrier et modalités de soumission  | Documents à télécharger                             |
|--|---|
| <b>26 novembre 2013</b> : diffusion de l'appel à projets   | <b><u>Le formulaire de candidature</u></b>          |
| <b>14 février 2014</b> : date limite de dépôt des projets par voie électronique à l'adresse : <a href="mailto:AAPMAE@mae.u-paris10.fr">AAPMAE@mae.u-paris10.fr</a> | <b><u>L'organigramme des services de la MAE</u></b> |
| <b>Avril 2014</b> : annonce des résultats  |   |

CONTACT :

Laurence Quinty – 01 46 69 26 74  
[AAPMAE@mae.u-paris10.fr](mailto:AAPMAE@mae.u-paris10.fr)

